



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit



Arrêté du 21 juillet 2025 fixant les montants de l'indemnité de sujexion spécifique versée aux sous-directeurs des services d'incendie et de secours

NOR : INTE2321379A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2025/7/21/INTE2321379A/jo/texte>

JORF n°0183 du 8 août 2025

Texte n°9

Version initiale

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur, le ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification et la ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des comptes publics,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 2016-2003 du 30 décembre 2016 modifié relatif à l'emploi de directeur départemental, directeur départemental adjoint et sous-directeur des services d'incendie et de secours, notamment son article 14-7 ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 5 octobre 2023 ;

Vu l'avis de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours en date du 11 octobre 2023,

Arrêtent :

Article 1

Les montants annuels bruts de l'indemnité de sujexion spécifique définie à l'article 14-7 du décret du 30 décembre 2016 susvisé pouvant être versée aux sous-directeurs des services d'incendie et de secours sont fixés comme suit :

Emplois de sous-directeurs des services d'incendie et de secours	Montant annuel brut
Médecin-chef d'une sous-direction santé	939 €
Autre sous-directeur	564 €

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 21 juillet 2025.

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises,
J. Marion

Le ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification,

Pour le ministre et par délégation :

Le sous-directeur de la politique salariale et des parcours de carrière,

J. Vencatachellum

La ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des comptes publics,

Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice chargée de la 2^e sous-direction de la direction du budget,

S. Deligne